

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-07

Objet de la Délibération

1^{ère} édition de l'opération
« Plantons l'arbre en Beauce »



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 22 février 2024

Et publication ou notification

Le 22 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de St-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLINET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Bernadette BESNARD (Le Bardou), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Thierry COUTANT (St-Péravy-la-Colombe), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Le Président rappelle l'objectif de planter 100 000 arbres en 10 ans sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Il observe que ce type d'opération a déjà été menée sur le Pays Castelroussin et le PETR Centre-Cher.

Monsieur le Président informe que le projet vise en une opération groupée d'achats de plants d'espèces locales non invasives et de fournitures (paillage, protections contre gibier, etc.) permettant la création de corridors écologiques (haies, boisements, alignements d'arbres) identifiés ou non dans la trame verte et bleue locale.

Le Président informe qu'une liste des espèces éligibles à cette opération a été établie avec l'appui de l'association Arbres-en-Beauce, sur la base d'une liste définie par l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB).

Le Président informe qu'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé en avril. Cet AMI précise les conditions d'éligibilité (territoire géographique, bénéficiaires, type de plantation, essences, fourniture de protection), la subvention potentielle, l'accompagnement technique et administratif, la remise des plants et fournitures, les engagements du bénéficiaire et le contrôle et le suivi des plantations réalisées.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-07

Objet de la Délibération

1^{ère} édition de l'opération
« Plantons l'arbre en Beauce »



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le Président présente le calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet :

- Avril : lancement de l'AMI du 2 avril au 31 mai (12h00)
- Juin : réunion d'un comité de sélection pour analyser les candidatures
- Juillet-août-septembre : éventuelles visites techniques et signature des conventions bénéficiaires-PETR
- Fin septembre : commande groupée par le PETR (Marché public ou demande de devis)
- Octobre : validation des devis et demande de subvention à 80% auprès du CRST
- Novembre : remise des plants
- Décembre : préparation du terrain et plantation
- Janvier 2025 : conseils et contrôle
- Février 2025 : demande de paiement des 20% auprès des bénéficiaires

Le Président propose de lancer en 2024 cette première édition de plantation collective et de renouveler et affiner (en fonction de cette première édition) les années suivantes cette opération.

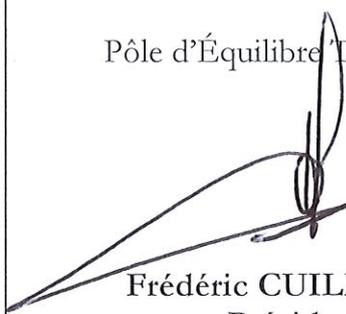
Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

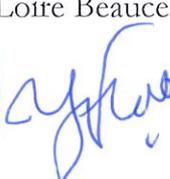
- Valider le projet d'opération groupée d'achats de plants d'espèces locales non invasives et de fournitures (paillage, protections contre gibier, etc.) permettant la création de corridors écologiques (haies, boisements, alignements d'arbres) identifiés ou non dans la trame verte et bleue locale.
- Solliciter la Région Centre-Val de Loire via le CRST 2023-2029 pour soutenir financièrement ce projet
- Associer le « comité de pilotage portant sur la stratégie biodiversité », les services de la Région Centre-Val de Loire, de l'Agence Régionale de Biodiversité ainsi que les acteurs locaux (et notamment l'association Arbres-en-Beauce) à la finalisation de ce projet
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce


Frédéric CUIILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce


Yves FROISSART
Secrétaire de séance

